



VULCANIC S.A.S. - 48, rue Louis Ampère
Zone Industrielle des Chanoux - F 93330 NEUILLY / MARNE (France)

Tél. +33 (0)1.49.44.49.20 - Fax + 33 (0)1.49.44.49.41



NOTICE D'UTILISATION
BATTERIES TERMINALES
POUR GAINES CIRCULAIRES
TYPE 6055

1 - APPLICATION :

Chauffage d'air en circulation dans une gaine circulaire dans les process industriels ou le conditionnement d'air :

- Température de sortie de gaine : environ 40°C
- Pression effective de service maximale : 100 mm de colonne d'eau,
- Vitesse minimale : 2 m/s

2 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Consulter notre notice commerciale "*Batteries industrielles standardisées type 6055*" ainsi que le plan commercial 6055 ou le plan commercial spécifique dans le cas d'une fabrication spéciale.

3 - CONSTITUTION :

Ces batteries, en tôle d'acier électrozingué (ou en acier inoxydable en option) comportent :

- Des résistances blindées nues Ø 10.2 mm en acier inoxydable austénitique (formées en nappes),
- Un capot IP 30 équipé de ses presse-étoupes,
- Une sécurité de température assurée par un limiteur à dilatation bimétallique et à réarmement automatique, pour sécurité sur température d'air, pré-réglé à 90°C (ou en option, d'une sécurité de température assurée par un limiteur à dilatation bimétallique et à réarmement manuel pour sécurité sur température d'air, pré-réglé à 120°C ou encore l'addition des deux organes de sécurité cités ci-dessus),

4 - PRÉCAUTION D'EMPLOI : Vérifier que :

- Que les dimensions de la batterie à monter correspondent bien à celles de la gaine devant la recevoir .
- La tension d'alimentation utilisée est bien celle mentionnée sur la plaque signalétique.
- Les connexions sur les éléments blindés sont encore bien serrées après transport et manutention.
- Les éléments blindés sont positionnés par rapport au ventilateur à une distance au moins égale à son diamètre.
- La pression effective de service est bien inférieure à 100 mm de colonne d'eau.

IMPORTANT : - Afin de ne pas surchauffer la boîte à borne, il est recommandé, dans la mesure du possible, de disposer celle-ci en partie inférieure, dans le cas d'un montage en gaine horizontale.
- L'ouverture du couvercle de la boîte à bornes ne peut s'effectuer que par du personnel autorisé, en l'absence de tension d'alimentation électrique.

5 - MONTAGE ET RACCORDEMENT :

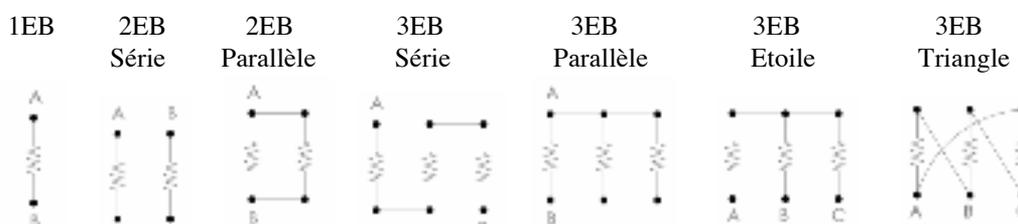
5 - 1 - INSTALLATION :

- Il est impératif de respecter le sens de passage d'air lorsqu'il est indiqué.

5 - 2 - RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE :

Procéder au raccordement, suivant le schéma collé à l'intérieur de la boîte à bornes :

- de la vis de masse à la terre de l'installation.
- de la sécurité de température. Si elle est à réarmement automatique, le dispositif de commande doit couper irréversiblement l'alimentation électrique en cas de défaut.
- du circuit de puissance :
 - La batterie est généralement fournie cablée. Le raccordement de chaque étage s'effectue directement sur les plages de raccordement repérées.
 - Lorsque la batterie est fournie NON COUPLÉE (uniquement pour les batteries de stock référencées) l'utilisateur pourra réaliser le couplage suivant les schémas présentés ci-dessous, selon son besoin en utilisant la totalité ou seulement une partie des éléments blindés (EB). Dans ce cas les barrettes de couplage sont fournies par Vulcanic.



Après réalisation du couplage vérifier quela résistance entre bornes de chaque étage est correcte :

valeurs à obtenir selon tableau ci-dessous où P est la puissance de l'étage en kW :

| | TENSION D'UTILISATION | | | |
|---------------------------------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | 230 MONO | 400 MONO | 230 TRI | 400 TRI |
| Résistance à mesurer (en ohms) | 52,9 / P | 158,7 / P | 105,8 / P | 317,4 / P |

6 - PROCÉDURE DE MISE EN SERVICE :

6 - 1 - MISE EN SERVICE :

ATTENTION : EN AUCUN CAS la batterie ne doit être mise sous tension sans débit d'air.

- Avant mise sous tension : s'assurer que le débit minimum d'air est assuré,
- Mettre la batterie sous tension. Vérifier immédiatement que l'intensité en ligne de chaque étage est conforme à celle prévue.
- Effectuer le réglage des organes de régulation à la valeur nominale de température de sortie d'air.

REMARQUE : Après un fonctionnement au débit nominal et à la température de sortie nominale, l'équilibre thermique étant atteint, s'assurer qu'une diminution de débit, en dessous du minimum prévu, provoque bien l'arrêt du chauffage (donc la mise hors tension de la batterie).

6 - 2 - ARRET :

Il est **recommandé**, à l'arrêt de l'installation, d'assurer pendant quelques minutes le débit d'air, après la mise hors tension de la batterie (évacuation des calories accumulées dans les éléments chauffants).

7 - ENTRETIEN :

- Après 50 heures de marche :

Vérifier que toutes les connexions , les écrous de fixation des éléments blindés sont bien serrés. Couple de serrage maximum sur les bornes des éléments chauffants : 2,5 mN.

- Tous les six mois :

Même opération qu'au paragraphe précédent.

- Tous le ans :

Vérifier que les éléments chauffants ne sont pas encrassés ; les nettoyer si nécessaire.

ATTENTION : En cas de démontage pour nettoyage ou réparation, après remontage, respecter les § 4, 5 et 6.

RECOMMANDATIONS : Il est conseillé que le déclenchement de la sécurité de température, outre le fait qu'elle doit arrêter, de façon irréversible, la mise sous tension de l'appareil, agisse sur un circuit d'alarme avec verrouillage et réarmement manuel (ce réarmement ne s'effectuant qu'après vérification de l'installation)

En cas de réarmement manuel : Couper l'alimentation avant d'appuyer sur le bouton de réarmement.

8 - GARANTIE :

Notre garantie est conforme aux accords intersyndicaux de la Construction Électrique et à nos conditions générales de ventes.

Les détériorations engendrées par :

- une utilisation supérieure à 10% de la tension nominale prévue,
- des usures provoquées par manque d'entretien, de chocs, de maladresse ou inexpérience de l'utilisateur,
- le non respect de la présente notice, des règles de l'art et de la législation,
- des phénomènes de corrosions ou de colmatage,

ne sauraient engager notre responsabilité.